Préface

L'impact d'une université sur un territoire n'est pas aisément identifiable. Pourtant, la présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans une ville apporte une dynamique particulière, des formations spécifiques, une vie étudiante, une recherche appliquée, des startup... Mais l'ancrage territorial de ces établissements est-il compatible avec les enjeux européens et internationaux, avec la recherche d'une bonne place dans les classements internationaux, avec le développement d'Alliances européennes ? C'est à ces questions que souhaite répondre le colloque Europa de 2024. Pour appréhender la thématique, le colloque sera organisé autour de trois temps.

Le premier temps sera consacré aux questions institutionnelles.
La séance introductive traitera en effet de l'impact de la diversification de plus en plus importante des organisations des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et en Europe. L'étude des différents modèles de gouvernance des universités retiendra l'attention et permettra de questionner les typologies d'enseignement supérieur et de recherche en Europe, dans un marché de plus en plus concurrentiel (universités privées, écoles privées...), et des tutelles qui s'exercent. La question du périmètre pertinent d'une université, de la logique des regroupements et des missions que ces derniers doivent assurer sera également débattue. Faut-il construire une politique universitaire autour d'un établissement unique ou d'un ensemble d'établissements ? La conception d'une gouvernance agile pour les Universités est aujourd'hui une nécessité pour répondre rapidement aux besoins socio-économiques des territoires. La place des collectivités territoriales et en particulier des Régions et de leurs compétences, en France et en Europe, au sein du service public national est un sujet. La Cour des comptes a souligné, dans son rapport de 2023, que les régions, pourtant chefs de file en matière d'enseignement supérieur depuis la loi NOTRe, mènent leurs propres politiques, sans assurer une bonne coordination avec les autres collectivités, pourtant financeuses elles aussi à des degrés divers.

Le deuxième temps de la réflexion abordera la nécessité d'une stratégie territoriale pour l'enseignement supérieur et la recherche à inventer dans un contexte de tensions.
L'enseignement supérieur et la recherche se retrouvent au centre de tensions et doivent répondre à la demande des étudiants, des territoires, des forces économiques... Les tensions sont multiples et l'on peut insister sur certaines : la tension entre le local et l'international, la tension entre d'un côté une logique de service public et de différenciation, et d'un autre côté la revendication d'une autonomie indispensable pour dégager des marges de manœuvre ainsi qu'une volonté de se singulariser par une signature spécifique ; la tension entre la nécessité d'une relation directe de proximité et la montée en puissance du numérique et du distanciel ; la tension entre le temps long de la recherche fondamentale financée par des subventions et le temps du financement par des appels à projets ; la tension entre recherche académique et recherche appliquée. Au-delà de ces différents défis, les rapprochements entre Universités, Collectivités Territoriales et Employeurs sont indispensables et posent la question de l'adaptation face aux différents métiers en tension et de l'attractivité de la fonction publique. Au final, comment l'Enseignement supérieur et la recherche peut-il concilier des injonctions contradictoires pour mener une politique performante sans se couper des territoires ?

Le troisième et dernier temps du colloque s'intéressera à l'enseignement supérieur et à la recherche comme élément d'attractivité du territoire.
Il s'agira ici de déterminer comment les différents acteurs du territoire peuvent, avec l'Université (l'enseignement supérieur), construire une politique d'attractivité via les activités de recherche et d'innovation. Si les missions principales sont constantes dans les différents Etats (formation, recherche, insertion professionnelle...), quelles sont celles qui vont produire de la richesse sur un territoire et renforcer son attractivité ? Cette séquence permettra de s'interroger sur la plus-value qu'apporte l'université à un territoire, sur la richesse qu'elle produit, sur sa contribution à l'emploi et au développement économique, sur le retour sur investissement des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur. Elle sera aussi l'occasion de réfléchir à la construction d'un continuum entre formation, apprentissage, lien avec les entreprises et les collectivités, à la réponse aux besoins de formation dans les territoires, à la dynamique qu'un territoire peut retirer de la vie étudiante.

La réflexion générale porte ainsi sur le modèle économique de l'université pour remplir ses missions et ses liens avec les territoires. Pour traiter ce thème qui dépasse nos frontières, l'association EUROPA fera appel, comme tous les ans, à des experts français, académiques ou professionnels, mais aussi à son réseau européen, avec des représentants en provenance d'une douzaine de pays membres de l'Union Européenne.

Le conseil scientifique d'EUROPA

europa

EUROPA est une organisation non gouvernementale dotée :

- d'un réseau d'experts européens dont l'action bénéficie du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Limoges Métropole,
- du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.

Un MAIL sera envoyé aux inscrit·e·s en distanciel pour leur indiquer les modalités d'ACCÈS AU DIRECT du colloque.

La participation des agents territoriaux au colloque EUROPA 2024 peut être validée par le CNFPT au titre de la formation de professionnalisation, à la condition que celle-ci s'effectue en présentiel (à préciser lors de l'inscription).

Vous pouvez obtenir des informations sur ce colloque et vous inscrire directement sur le site internet d'EUROPA : **www.europaong.eu**
Accès à la page du colloque à partir de l'accueil.

Vous pouvez également contacter la délégation générale de l'association EUROPA :

- 06 82 80 21 39
- europa@unilim.fr

LE "CLUB DES PARTENAIRES" RÉUNISSANT DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE ET DE SON ATTRACTIVITÉ

mgen groupe VYV · Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest · Crous Limoges · EUROVIA · ENEDIS · EDF · CityA Immobilier · APAJH Haute-Vienne

europa

Entretiens Universitaires Réguliers
pour l'Administration en Europe

WEBINAIRE

Enseignement supérieur et recherche en Europe : les enjeux de l'ancrage territorial des Universités

ÉVÈNEMENT HYBRIDE
INSCRIPTION EN PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

VENDREDI 29 NOVEMBRE

COLLOQUE EUROPA 2024

Faculté de Droit et des Sciences Économiques AMPHI 400A - LIMOGES

Sous le patronage de Monsieur Alain BERSET, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Grands Témoins :
Sylvie RETAILLEAU*, Enseignante-chercheuse en physique & en électronique - Ancienne présidente d'université et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*
Gilles ROUSSEL*, Président de l'Université Gustave Eiffel - Membre du Conseil d'Administration de France Universités*

Animation :
Plateau TV : Michel SENIMON*, Délégué Général d'EUROPA*
Tables Rondes 1 et 2 : *Aurélien CURBELIE**, Secrétaire Général d'EUROPA, Directeur Adjoint à l'action territoriale, Délégation Nouvelle-Aquitaine du CNFPT (Site de Limoges)*

En collaboration avec

France Universités · Université de Limoges · OMIJ · Université de Limoges · EDAP Jean Monnet

Avec le soutien de

Région Nouvelle-Aquitaine · Limoges Métropole Communauté urbaine · Département Haute-Vienne · Limoges Arts du feu et innovation · Fondation Université de Limoges · CNFPT

et du "Club des Partenaires" réunissant des acteurs du développement de notre territoire et de son attractivité

8h30 **Accueil des participants et des personnalités**

9h00 **Ouverture du colloque**

Mots d'accueil : ***Michel SENIMON****, Délégué général d'EUROPA - DGSA-Stratégie et Partenariats - Université de Limoges*

Allocutions de :

Patrick HETZEL*, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Guillaume GELLE*, Président de France Universités, Professeur des universités*

François VINCENT*, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine*

Guillaume GUERIN*, Président de la Communauté Urbaine Limoges Métropole (ou son représentant)*

Jean-Claude LEBLOIS*, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne (ou son représentant)*

Émile-Roger LOMBERTIE, *Maire de la Ville de Limoges (ou son représentant)*

Isabelle KLOCK-FONTANILLE*, Présidente de l'Université de Limoges*

Hélène PAULIAT*, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges*

10h30 **Séance introductive - Des organisations des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de plus en plus diversifiées : quels impacts ?**

Le premier temps du colloque sera dédié à l'étude des différents modèles de gouvernance des universités, et plus largement de l'enseignement supérieur en Europe en lien avec les enjeux des territoires, du développement européen et international des universités, confrontées à la logique des classements internationaux. Les modèles d'enseignement supérieur sont divers. La France connaît un système dual, Universités et Grandes écoles (avec des classes préparatoires), posant la question de la pertinence des choix de gouvernance. Cette séance introductive sera également l'occasion de questionner les typologies d'enseignement supérieur et de recherche en Europe, dans un marché de plus en plus concurrentiel (universités et écoles privées…), et des tutelles qui s'exercent (données ETER). Nous interrogerons aussi à cette occasion la question du périmètre pertinent d'une université, de la logique des regroupements et des missions que ces derniers doivent assurer. Faut-il construire une politique universitaire autour d'un établissement unique ou d'un ensemble d'établissements ? La conception d'une gouvernance agile pour les universités est aujourd'hui une nécessité pour répondre rapidement aux besoins socio-économiques des territoires. La place des collectivités territoriales et en particulier des régions et de leurs compétences, en France et en Europe, au sein du service public national est un sujet. Le rapport Woerth souhaite renforcer leurs compétences. Sur ce point, la Cour des comptes, dans son rapport de 2023, soulignait que les moyens versés chaque année par les collectivités territoriales aux universités avoisinaient les 1,5 milliard d'euros. Mais elle dénonçait le fait que les régions, pourtant chefs de file en matière d'enseignement supérieur depuis la loi NOTRe, menaient leurs propres politiques, sans assurer une bonne coordination avec les autres collectivités, pourtant financeuses elles aussi à des degrés divers.

Rapporteurs : ***Christine MUSSELIN****, Sociologue, Directrice de recherche au CNRS, Centre de sociologie des organisations à Sciences-Po (France) ;* ***Sylvie RETAILLEAU****, Enseignante-chercheuse en physique & en électronique, Ancienne présidente d'université et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France)*

Co-rapporteur : ***Alejandro TIANA FERRER****, Président de l'Université Nationale d'Éducation à Distance (UNED) (2013-2017), Sécrétaire d'État d'Éducation (2018-2022) (Espagne)*

11h30 **Séance 1 - Une stratégie territoriale pour l'enseignement supérieur et la recherche à inventer dans un contexte de tensions**

L'enseignement supérieur et la recherche se retrouvent au centre de tensions et doivent répondre à la demande des étudiants, des territoires, des forces économiques…

- Tension entre le local et l'international ;
- Tension entre d'un côté une logique de service public et une logique de différenciation, et d'un autre côté la revendication d'une autonomie et une volonté de se singulariser par une signature spécifique ;
- Tension entre nécessité d'une relation directe de proximité et la montée en puissance du numérique et du distanciel ;
- Tension entre le temps long de la recherche fondamentale et le temps du financement ;
- Tension entre recherche académique et recherche appliquée.

Au-delà de ces différents défis, cette séance thématique sera également l'occasion d'aborder les nécessaires rapprochements entre universités, collectivités territoriales et employeurs dans l'adaptation face aux différents métiers en tension et aux questions d'attractivité de la fonction publique.

Au final, comment l'Enseignement supérieur et la recherche peut-il concilier des injonctions contradictoires pour mener une politique performante sans se couper des territoires ?

Rapporteurs : ***Frédéric FOREST****, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (France) ;* ***Dr Marco MALGARINI****, Directeur de l'Agence Nationale d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur des Universités (Italie)*

Co-rapporteurs : ***Alain BERETZ****, Professeur émérite à l'université de Strasbourg (France) ;* ***Belkacem MEHADDI****, Directeur général adjoint du CNFPT, Directeur de l'INET (France)*

12h30 **Table-ronde animée par** ***Aurélien CURBELIE****, Secrétaire Général d'EUROPA, Directeur Adjoint à l'action territoriale, Délégation Nouvelle-Aquitaine du CNFPT (Site de Limoges)*

Intervenants : ***Mathilde LABREGERE****, Directrice des relations internationales, Université Jean Monnet Saint-Etienne (France) ;* ***Pierre BAUBY****, membre du Conseil Exécutif d'EUROPA (France) ;* ***Eglé STONKUTE****, Économiste-analyste à la Confédération lituanienne des industriels, professeur associé à l'université Vytautas Magnus de Vilnius (Lituanie) ;* ***Malgorzata MOLEDA-ZDZIECH****, Sociologue et politologue, cheffe du département d'études politiques, Warsaw School of Economics (Pologne) ;* ***Ivana NACINOVIC-BRAJE****, Professeur associé à la faculté d'économie et de commerce de Zagreb (Croatie) ;* ***Laurens ZWAAN****, Chercheur associé à l'Université Erasmus de Rotterdam et consultant dans le domaine de la gestion publique à Leeuwendaal (Pays-Bas) ;* ***Istvan TEMESI****, Maître de conférences, Université Hongroise d'Agriculture et des Sciences de la Vie (Hongrie) ;* ***Yordan BOTEV****, Professeur au département d'administration publique et* ***Marcellin YOVOGAN****, Vice-doyen aux affaires internationales, Université de Sofia "St Kliment Ohridski" (Bulgarie)*

13h15 **Questions et échanges avec les participants -** ***Cyril GOVAL***

13h30 **Buffet offert par EUROPA et ses partenaires / Déconnexion**

14h30 **Séance 2 - L'enseignement supérieur et la recherche comme élément d'attractivité du territoire**

Comment les différents acteurs du territoire peuvent-ils, avec l'Université (l'enseignement supérieur) construire une politique d'attractivité via les activités de recherche et d'innovation ? Si les missions principales sont constantes dans les différents Etats (formation, recherche, insertion professionnelle…), quelles sont celles qui vont produire de la richesse sur un territoire et renforcer son attractivité ? Comment l'Université s'inscrit-elle dans un territoire du point de vue économique ? Quelle plus-value lui apporte-t-elle, comment se mesure la richesse qu'elle produit ? La contribution des universités à l'emploi et au développement économique fait l'objet de quelques évaluations, mais le ministère, en France, ne dispose pas d'un document permettant de l'apprécier. Elles seraient pourtant utiles pour calculer le retour sur investissement des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur. Comment :

- inscrire la dynamique de la formation et de la recherche dans un territoire ?
- construire un continuum entre formation, apprentissage, lien avec les entreprises et les collectivités (appel à projets CMA, enjeux de GPEC) ?
- répondre aux besoins de formation, essentiellement formation tout au long de la vie… ? Faut-il spécialiser des cursus ou maintenir des cursus généralistes ?
- irriguer les territoires infra-régionaux en créant des antennes sur les territoires pour renforcer leur attractivité ?
- tirer partie de la vie étudiante pour renforcer la dynamique du territoire ?

Quel est le modèle économique de l'Université pour remplir ses missions ? Financement récurrent, par qui, réponse aux appels à projets ? L'autonomie des universités est-elle de nature à renforcer leur attractivité ? Acte 2 de l'autonomie ?

Rapporteur : ***Stéphane LEYMARIE****, Maître de conférences en Sciences de gestion à l'IAE de Metz - Vice-président Stratégie territoriale et Vie institutionnelle de l'université de Lorraine (France)*

Co-rapporteurs : ***Liliane BONNAL****, Professeur des universités, Directrice de l'UFR Sciences économiques de Poitiers, Université de Poitiers (France) ;* ***Alix de La COSTE****, Directrice Générale Adjointe de la Région Ile de France Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation (France)*

15h45 **Table-ronde animée par** ***Aurélien CURBELIE***

Intervenants : ***Isabelle KLOCK-FONTANILLE****, Présidente de l'Université de Limoges et Présidente de la Commission "Territoires métropolitains et ultramarins" de France Universités ;* ***Gabrielle ROCHDI****, Professeur de droit public, membre du Centre d'Etudes et de Coopération Juridique Internationale (CECOJI) et du R3-EDAP ;* ***Pr Valentin POPESCU,*** *Directeur au Ministère de l'Education nationale de la Roumanie ;* ***Julie COROUGE****, Coordinatrice du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Transnationale du Rhin Supérieur (Allemagne) ;* ***Zaneta LACOVA****, Enseignante-Chercheuse, Université Matej Bel de Banská Bystrica (Slovaquie) ;* ***Stella KYVELOU-CHIOTINI****, Professeure à l'Université des Sciences Politiques et Sociales Panteion d'Athènes-GR, Experte en Économie Bleue et en Planification Maritime Spatiale (Grèce) ;* ***Hanna VAKKALA****, Professeur adjoint, Maître de conférences en administration publique (Finlande) ;* ***des représentants de Limoges Métropole et de la Ville de Limoges*** *(en cours de désignation)*

17h15 **Questions et échanges avec les participants -** ***Cyril GOVAL***

17h30 **Rapport de synthèse -** ***Hélène PAULIAT****, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges*